

ATTESTATION D'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE

À compléter et à retourner signée au :
Service de l'Eau et de l'Assainissement - 1, Parc de l'Étoile 67076 STRASBOURG Cedex

Adresse de l'immeuble ou du bâtiment concerné :

Adresse :

À défaut, N° de parcelle : Section :

Code Postal : Commune :

Je soussigné(e) :

Mme M. (Nom et Prénom du demandeur) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

reconnais avoir pris connaissance des informations précontractuelles ainsi que du/des
Règlement(s) de service applicable(s) et (cochez une seule des cases) :

Sollicite par la présente l'exécution anticipée (ou immédiate) du service et reconnaît que cette commande vaut obligation de paiement.

Souhaite attendre l'expiration du délai de rétractation, soit 14 jours avant l'exécution du service.
Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours calendaires, à compter de la conclusion du contrat, pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux relatifs aux services déjà fournis.

Souhaite mettre en œuvre son droit de rétractation.
Pour ce faire, il convient d'en faire une notification suivant le modèle disponible sur www.service-public.fr ou auprès du service.

Le consommateur qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, à sa demande expresse, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

ATTENTION : Dans le cas d'un transfert d'abonnement, le Service de l'Eau et de l'Assainissement se verra dans l'obligation de fermer le branchement d'eau et d'imputer les frais de fermeture à l'utilisateur sortant et d'ouverture à l'utilisateur entrant, si l'exécution immédiate du service n'est pas demandée.

Fait à
le

Signature du demandeur
précédée de la mention « Lu et approuvé »